

Compte rendu du 31ème Conseil d'Administration du 9 mars2019

Administrateurs présents : F1TE, F5HX, F1AGR, F4DHL, F4DGI, F5OMU, F9PV, F1JKJ, F5DJL, F6DZR.

Administrateurs excusés : F6IJI, F4GLJ.

1. RÉGLEMENTATION

État d'avancement des dossiers en cours:

F1TE a été auditionné par la Commission Supérieure du Numérique et des Postes qui doit rendre un avis sur le projet de décret fixant les conditions d'accès d'une station radioélectrique des services d'amateur à un réseau ouvert au public (RoP). Au nom du REF, F1TE a saisi cette opportunité pour exprimer le souhait que la mise en application reste la plus simple possible.

En outre, une réunion entre l'ANFR et le REF est programmée le 14 mars prochain. Les représentants du REF seront F1TE et F5DJL. Le REF a proposé d'y aborder en particulier les

thèmes suivants :

- 1) **Administration des indicatifs radioamateurs** : Procédures de suivi des indicatifs, échanges électronique des fichiers annuaires, possibilité d'une API permettant un échange temps réels d'information, rôle d'un tiers de confiance dans la maintenance des données, statut du projet Vigie Radio.
- 2) **Interaction ANFR – REF** : Partenariat citoyen, calendrier des examens ANFR lors d'évènements radioamateurs, présence de l'ANFR lors de HAMEXPO 2019.
- 3) **Projet éducatif** : Création d'un « MOOC » offrant à terme la possibilité d'une formation qualifiante intégrant une éventuelle licence débutant (CEPT ELL Project).
- 4) **Préparation de la CMR19** (Consultation publique) : Allocation de la bande 50 MHz, charge inductive des véhicules.
- 5) **Aspects réglementaires** (Publication des décrets et arrêtés) : Connexion du service amateur aux réseaux ouverts au public (RoP), possibilité de prise de micro pédagogique (ARISS, ...), statut de la bande 60 m (5 MHz) au TNRBF

2. FINANCES

Lors de sa 30ème réunion régulière, le Conseil d'Administration avait noté que certaines méthodes de calcul de répartition des coûts de fonctionnement, probablement obsolètes, méritaient d'être réévaluées. Ce travail est en cours et, à ce stade, il ne peut donc pas être pris en compte.

a) Présentation du bilan financier 2018

Le bilan financier pour l'année 2018 est annoncé positif à hauteur d'environ 4410 euros.

Au vu de la présentation détaillée faite par les trésoriers, le CA valide cette proposition de bilan 2018 qui servira de base à l'élaboration du rapport financier pour l'AG 2019.

Les détails de cette présentation sont donnés dans le rapport financier 2018 publié dans la revue Radio-REF du mois d'avril 2019.

b) Présentation du budget 2019 consolidé

Dans un contexte où le niveau des cotisations et le résultat des produits financiers semblent stables, le budget 2019 consolidé est estimé également positif à hauteur de 2400 euros. Cette évaluation est néanmoins volontairement pessimiste pour tenir compte de quelques incertitudes qu'il est encore difficile de chiffrer en ce début d'année.

Au vu de la présentation détaillée faite par les trésoriers et en tenant compte des tendances et incertitudes mentionnées, le CA valide cette proposition de budget consolidé 2019 qui servira de base à l'élaboration du rapport financier pour l'AG 2019.

Les détails de cette présentation sont donnés dans le rapport financier 2018 publié dans la revue Radio-REF du mois d'avril 2019.

c) Présentation du budget primitif 2020

La proposition de budget primitif 2020 est faite sur les mêmes bases de calcul que celle de la préparation du budget primitif précédent, à un stade où il y a encore de nombreuses incertitudes sur certaines dépenses ainsi que sur certaines rentrées.

A la lumière de ce qui précède, suivant une approche prudente qui évitera toute mauvaise surprise au moment de l'élaboration du budget consolidé 2020, le budget primitif 2020 est estimé avec un déficit de – 6670 euros.

Au vu de la présentation détaillée faite par les trésoriers et en tenant compte des tendances et incertitudes mentionnées, le CA valide cette proposition de budget primitif 2020 qui servira de base à l'élaboration du rapport financier pour l'AG 2019.

Les détails de cette présentation sont donnés dans le rapport financier 2018 publié dans la revue Radio-REF du mois d'avril 2019.

d) État de la trésorerie

La situation et l'évolution de la trésorerie au 9 mars 2019 sont au-dessus des situations relevées les années précédentes aux mêmes dates.

Les détails sur la situation de la trésorerie sont donnés dans le rapport financier 2018 publié dans la revue Radio-REF du mois d'avril 2019.

Le CA prend acte de la situation satisfaisante de la trésorerie.

e) Suivi des cotisations

Le niveau des cotisations reste stable, avec une légère tendance à la hausse qui doit être confirmée. Le nombre moyen de membres quittant l'association est d'environ 200, incluant les décès. Cette perte est compensée par les nouvelles inscriptions dont le nombre moyen est également d'environ 200.

Au 9 mars 2019, le taux d'inscription est estimé à 93 % avec 4562 cotisations enregistrées.

Le CA prend acte de ce rapport, en soulignant l'absolue nécessité de favoriser la poursuite des opérations de promotion du radioamateurisme sur l'ensemble du territoire.

f) Rapport de la commission financière

La Commission Financière a fait part de ses conclusions au REF. Le détail de ces conclusions est donné dans le rapport financier publié dans la revue Radio-REF du mois d'avril.

3. ORGANISATION INTERNE

Conditions de prêt des locaux du siège du REF

L'utilisation des locaux du siège du REF pour des réunions autres que ses réunions internes telles que mentionnées dans les statuts et le règlement intérieur, implique la vérification et le cas échéant la mise en conformité desdits locaux conformément à la réglementation ERP (Établissements Recevant du Public - R.123-2 du code de la Construction et de l'habitation). Compte tenu de la complexité de ce dossier Lionel, F6DZR a accepté de mener une étude détaillée sur cette question afin de permettre au CA d'évaluer la faisabilité de ce projet.

La décision du CA sur cette question est remise à une date ultérieure après examen de l'étude menée par F6DZR.

4. PROMOTION / EVENEMENTS

a) Identification des conférenciers pour le Congrès 2019 (F1AGR)

Gilles F1AGR poursuit ses recherches concernant les conférences présentées lors du Congrès du REF 2019. A ce stade, deux conférences sont identifiées, l'une sur les modes numériques et en particulier le FT8, l'autre sur la conception d'un émetteur Raspberry/WSPR 100 mW. Deux autres conférenciers doivent confirmer leur prestation dans les prochaines semaines. F1AGR poursuit ses investigations. La liste des conférences sera publiée sur le programme du Congrès.

b) Radioscoutisme (F1AGR et F1JKJ)

Le délégué général des Scouts Unitaires de France (SUF) confirme son intention de soutenir toutes les actions du REF qui iront dans le sens de la convergence des activités du radioscoutisme français. Gilles F1AGR et Laurent F1JKJ, poursuivent leurs travaux dans ce sens. Dans cette même optique, Lucien F1TE mettra à leur disposition les données concernant les radio-clubs.

c) Nouvelles du Yota (F1AGR)

F4HWS participera au Summer Camp Yota 2019, en Bulgarie, avec le soutien du REF.

En 2019, le programme de concours pour les jeunes (YCP) de l'IARU Région-1 se poursuit. Les jeunes membres des sociétés membres de l'IARU Région-1 sont invités à participer à certains concours en opérant des stations dites « Top-Gun ». F4HWS a été sélectionné pour participer au concours de l'ARRL en opérant la station LX7I.

A terme, il est envisagé de concrétiser cette tendance favorable en constituant une équipe française YOTA avec le concours de F4HWS avec, si possible, la participation de F4IEY.

d) Organisation d'un CA décentralisé

Après consultation des administrateurs, Laurent F1JKJ a identifié deux dates possibles pour l'organisation d'un CA décentralisé dans la région marseillaise : le 15 juin et le 6 juillet.

Néanmoins, l'association locale concernée n'ayant pas exprimé d'intérêt particulier pour ce genre d'exercice, **le CA décide d'abandonner ce projet**. Compte tenu d'autres échanges informels, il semble que cette position soit le reflet d'un point de vue général.

Dans ce contexte et en gardant à l'esprit cet objectif de renforcement de la présence du REF sur le terrain, le CA demande à chacun de ses administrateurs de proposer des solutions alternatives dans ce sens.

e) Honorariats du REF

Après délibération, le CA adopte les propositions d'honorariat suivantes :

F5AD, Membre d'Honneur à titre posthume.

F6BIG, Mérite National.

En outre, le CA prend acte des propositions suivantes :

F8XX, Mérite local.

F6DKI, Mérite local.

F5SUR, Mérite local.

f) Préparation du Congrès 2019

La préparation du Congrès 2019 dans la région de Saint Malo suit son cours. Les cinq premiers lots de la tombola ont été identifiés et les résultats de la recherche des lots suivant est à ce jour satisfaisante.

Le site Web dédié à ce congrès est tenu à jour très régulièrement.

Le CA valide la demande de l'ARACE pour l'obtention d'une avance de trésorerie remboursable à hauteur de 2000 euros ainsi que la prise en charge d'achat de matériel radio pour la tombola à hauteur de 600 euros.

La coordination des données d'inscription en ligne se fera entre Pierre F4GLJ pour le REF et Christian F4RST pour l'ARACE assisté de trois autres OM locaux.

F4GLJ prend également en charge la demande de l'indicatif spécial TM35REF en coordination directe avec le président de l'ARACE, Yannick F5CYM, sous réserve d'un nombre suffisant d'opérateurs volontaires.

Philippe F4DHL prend en charge la préparation des invitations individuelles en collaboration directe avec le siège sur la base de la liste indiquée par le Président du REF.

5. QUESTIONS DIVERSES

a) Nomenclature 2019 (F6DZR)

Actuellement, la nomenclature est un ouvrage de 440 pages composé de huit grands chapitres. L'objectif proposé est d'en réduire le volume et les coûts de production, ce qui permettrait d'envisager un prix de vente d'environ 15 euros.

Après avoir suivi la présentation faite par F6DZR, le CA valide le principe d'une nomenclature réaménagée à prix réduit, mieux adaptée aux besoins et permettant notamment un tirage renouvelable en fonction de la demande. Le CA prendra une décision finale à ce sujet lors de sa prochaine réunion régulière.

b) Activité radio depuis le siège

Laurent F1JKJ propose d'étudier et de mettre en œuvre une stratégie de présence accrue du REF sur l'air et, à titre d'exemple, souhaite installer une balise WSPR 80 m dans la station du REF. Compte tenu du fait que F1JKJ avait apporté ladite balise WSPR, **cette dernière proposition est adoptée par le CA et mise en œuvre avec effet immédiat**

c) Demandes de subventions

Deux demandes de subventions sont portées à la connaissance du CA, l'une proposée par F5LLE concernant l'installation d'un relais, l'autre concernant une requête du département 50, en lien avec des activités de l'ADRASEC locale.

La documentation concernant ces demandes étant jugée insuffisante, ces décisions seront prises dans les meilleurs délais par échange de mail entre administrateurs.

□